



Conseil économique et social

Distr. générale
9 février 2015
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité du commerce

Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais

Soixante-troisième session

Genève, 21-24 avril 2015

Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire

Pommes – Position de la WAPA

Ci-après figure la contribution que la World Apple and Pear Association (WAPA) a soumise à la session de novembre 2014 du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles. Ce dernier a demandé à la Section spécialisée d'examiner le sujet.

GE.15-02432 (F) 230215 260215



* 1 5 0 2 4 3 2 *

Merci de recycler



Norme CEE-ONU FFV-50 - Pommes

Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

Genève, 3-5 novembre 2014

1. Le Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles tiendra sa soixante-dixième session du 3 au 5 novembre 2014 à Genève. Suite au débat technique tenu à la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais du 28 avril au 1^{er} mai 2014, la Commission économique pour l'Europe (CEE) devrait adopter, début novembre, une nouvelle norme de commercialisation pour les pommes, élaborée à partir de la dernière version du projet de norme diffusé par la CEE le 11 juillet.
2. Dans une lettre datée du 16 janvier 2014 et envoyée en réponse à la demande de la CEE concernant les critères auxquels doit répondre une variété pour être considérée comme présentant une importance économique, la WAPA¹ a indiqué que 39 grandes variétés de pommes représentaient 82 % de la production et du commerce au plan mondial. À l'international comme dans le cadre de la chaîne d'approvisionnement, ces variétés sont considérées comme étant *«les plus importantes du point de vue économique»*, d'où l'intérêt de les reconnaître comme telles dans la norme. Malheureusement, la position de la WAPA, qui s'exprimait au nom de la communauté internationale des filières des pommes et des poires, n'a pas été prise en compte. Dans l'état actuel des choses, la dernière version du projet de norme (11 juillet 2014) inclut également un grand nombre de mutants dans la liste des variétés. Plutôt que de limiter cette liste aux variétés les plus fréquemment commercialisées à l'échelle internationale, le projet de norme CEE-ONU en étend la portée.
3. Bien que consciente de l'intérêt que présente une liste des variétés dynamique et évolutive, la WAPA n'est pas favorable à un tel élargissement de la liste. En réalité, adopter une liste extensive des variétés, qui comprendrait aussi les mutants, aurait pour effet:
 - De compliquer les opérations d'emballage;
 - De générer des coûts supplémentaires et des problèmes d'étiquetage;
 - De compliquer les débats sur les spécifications au sein de la chaîne d'approvisionnement;
 - De créer des problèmes de contrôle;
 - D'induire les consommateurs en erreur sur les variétés.
4. Les informations relatives aux mutants intéressent essentiellement les producteurs du point de vue de la production, en particulier lorsqu'il s'agit d'adapter certaines sous-variétés aux conditions spécifiques d'une région de culture. Le nom des mutants n'a pas d'intérêt dans une optique commerciale et, le plus souvent, le niveau de production ne correspondra pas à un seuil d'importance économique.
5. Par ailleurs, la WAPA se félicite également des progrès réalisés dans la révision de la norme afin d'admettre les «pommes miniatures», pour autant qu'elles atteignent une valeur Brix d'au moins 12°. Toutefois, il faut encore avancer dans la détermination des variétés à inclure dans cette liste positive des pommes miniatures.

¹ **WORLD APPLE AND PEAR ASSOCIATION** Rue des Trèves, 49-51 bte 8, 1040 Bruxelles, Belgique. Tél: +32 2 777 15 80, Fax: +32 2 777 15 81, e-mail: info@wapa-association.org, www.wapa-association.org.

6. Dans le rapport sur les travaux du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais) à sa soixante-deuxième session, il a été recommandé d'envoyer, pour consultation, la liste révisée des variétés à la WAPA, afin que ses membres puissent donner leur avis. Or, cette consultation n'a pas été officiellement menée, ce qui signifie que la nouvelle norme ne sera pas à la mesure des compétences existant au sein du secteur international des pommes et des poires représenté par la WAPA.
 7. Dans ces conditions, la WAPA en appelle à la CEE et à ses membres, pour qu'ils reportent le vote sur la nouvelle norme pour les pommes jusqu'à ce qu'un débat plus approfondi ait lieu avec les experts de la WAPA, par exemple jusqu'à la prochaine réunion de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais, dont la soixante-troisième session est prévue en avril/mai 2015.
-